



# BIOFRANCE® Passive 6 EH

## Agrément National n° 2016-009

### Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 6 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 0,90 litres d'eau usée par jour (soit 6 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

### Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

### Composition du poste

**Station composée de 1 cuve en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé.**

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Cloison monolithe en béton fibré, sans joint ni collage, coulée avec le corps de cuve.
- Rehausse béton 80 x 80 cm x 30 cm de haut, scellée de façon étanche, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 6 m<sup>3</sup>

Diamètre extérieur : 226 cm

Hauteur hors tout : 214 cm + rehausse de 30 cm

Hauteur entrée : 190 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Hauteur sortie basse : 25 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Poids de la cuve : 4250 kg (légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : 3 anneaux

2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.  
Réacteur biologique équipé d'une colonne technique (détails ci-dessous).

### Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

### Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

## Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

## Colonne technique intégrée à la station

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
  - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
  - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
  - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

## Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

## Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

## Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

## Prescriptions de pose

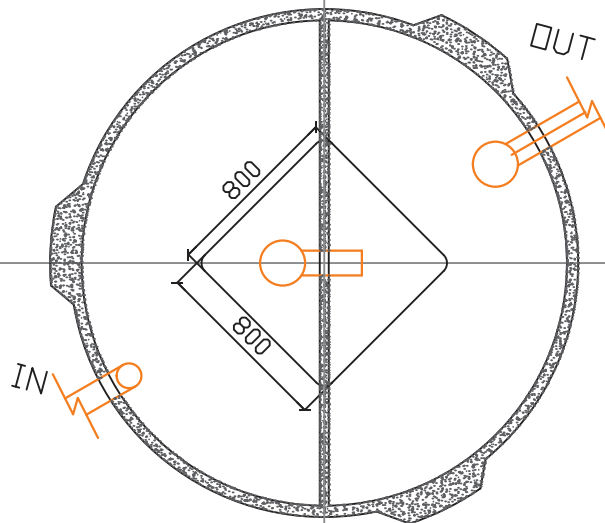
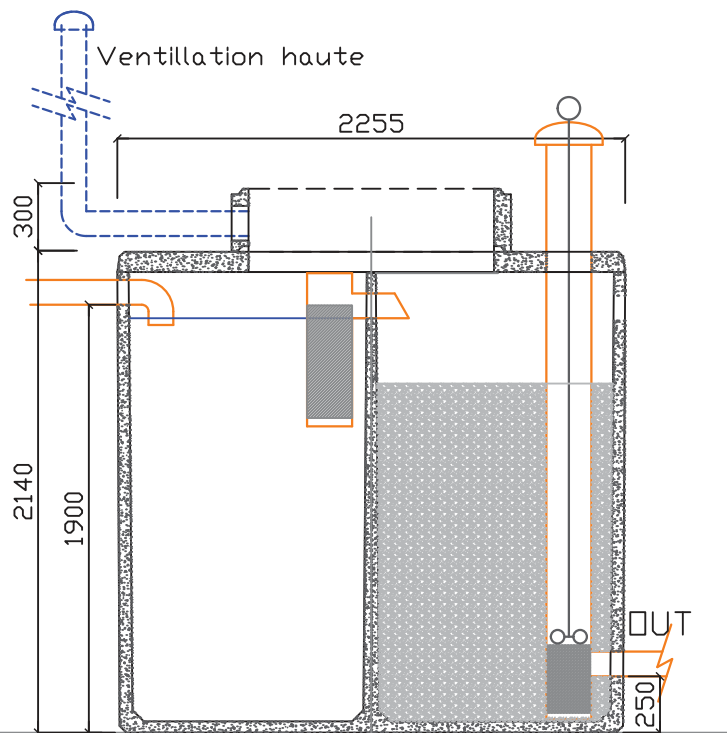
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

***Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.***

### IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques  
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

**Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre  
Ouvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la ventilation haute (réservations pour raccordement en attente dans la rehausse)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1  
B-4460 GRACE-HOLLOGNE  
Tel:+32(0)4 220 52 30  
Fax:+32(0)4 221 20 63

**BIOFRANCE® Passive 6 EH**

Agrément National n° 2016-009

Implantation

Révision :

Edition : 7/11/2016

Propriété EPUR, tous droits réservés  
Reproduction, même partielle, interdite